

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

**SYMADREM - Syndicat Mixte
Interrégional d'Aménagement
des Dignes du Delta du
Rhône et de la Mer (13)**
1182 chemin de Fourchon
VC 33
13200 Arles

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SYMADREM : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (13)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 25130204800052

Code postal / Ville : 13200 Arles

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : AC2026-18

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Sophie DUPON - Mail : s.dupon@symadrem.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Formulaires DC1 et DC2 ou DUME,
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société,
- En cas de groupement habilitation du mandataire par les cotraitants.
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le soumissionnaire n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (Case à cocher à l'article F1 du DC1).
- Attestation pour justifier que le soumissionnaire est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (attestation de vigilance URSSAF).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le soumissionnaire est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles : A RENSEIGNER SUR LA DC2..

Capacités techniques et professionnelles : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

- Liste de références pour des missions d'importances ou de complexité comparables exécutés au cours des trois dernières années pour les lots concernés, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les travaux sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le soumissionnaire dispose pour la réalisation de l'accord-cadre.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du soumissionnaire peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux, attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR (profils encadrant et opérateur)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Vendredi 31 juillet 2026 - 18:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien des digues et ouvrages de protection contre les crues du Rhône, du Vigueirat dans la traversée d'Arles et les incursions marines du Delta du Rhône de Beaucaire / Tarascon à la mer

Classification CPV : 45246410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Entretien des digues et ouvrages de protection contre les crues du Rhône, du Vigueirat dans la traversée d'Arles et les incursions marines du Delta du Rhône de Beaucaire / Tarascon à la mer.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes avec un montant minimum annuel de 300 000EUR HT et un montant maximum de 900 000EUR HT.

L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification renouvelable 3 fois par période successive de 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Lieu principal d'exécution : Ensemble du territoire de compétences du SYMADREM. Le lieu est précisé sur chaque bon de commande.

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Toutes demandes de renseignement complémentaire doivent être posées via la plateforme «marchés sécurisés» dans l'onglet questions/réponses.

Le DCE est disponible uniquement en version électronique, téléchargeable immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.marches-securises.fr>. Aucun DCE papier ne sera fourni.

La transmission des plis par voie électronique est imposée. La signature électronique de l'offre sera réclamée a posteriori auprès du seul attributaire.

Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours à compter de la réception de la facture, par mandat administratif.

Les prix sont révisables.

Le financement des prestations objet des accords-cadres provient des ressources propres du SYMADREM.

La facturation en ligne sera utilisée via la plateforme chorus-pro.gouv.fr.

La forme du groupement pour la conclusion des accords-cadres n'est pas imposée. Cependant, quel que soit la formule du groupement, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des autres membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de le SYMADREM.

Date d'envoi du présent avis

30 juin 2026